

*5^e JOURNÉE D'ÉTUDE
PAUL TAVERNIER*

FRANCE ET
CONVENTION
EUROPÉENNE DES
DROITS DE L'HOMME



PROGRAMME

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026

Faculté de droit et de science politique de
Montpellier, Amphithéâtre C



Journée d'étude organisée par :

- L'Institut de droit européen des droits de l'homme (IDEDH UR_UM205)

Avec le soutien de :

- L'Université de Montpellier
- La Faculté de droit et de science politique de Montpellier
- Le Centre d'Études et de Recherches Comparatives Constitutionnelles et Politiques (CERCOP EA 2037)
- Le Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier (CREAM EA 2038)
- L'Association des amis de la Fondation René Cassin-Institut international des droits de l'homme
- La Fondation René Cassin-Institut international des droits de l'homme
- L'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris
- L'Institut des droits de l'homme du barreau de Montpellier

Les actes du colloque seront publiés à la RDLF.

RDLF

Sous la direction scientifique de :

Mustapha Afroukh et Sébastien Touzé

8h30 - 9h00 Ouverture

- Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier,
 - Guylain Clamour, Doyen de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier,
 - Mattias Guyomar, Président de la Cour européenne des droits de l'homme,
 - Christophe Maubernard, Directeur de l'IDEDH,
 - Jacqueline Flauss, Présidente de l'Association des amis de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme,
 - Amine Faraj, Président de l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Montpellier
- Remise de deux prix par l'Association des amis de la Fondation René Cassin-Institut international des droits de l'homme
- Remise du prix Jean-Paul Costa du meilleur mémoire en droit international des droits de l'homme
- Remise du prix de la meilleure vidéo du concours « Histoire parallèle des libertés »

9h00 - 12h00 Session du matin

Les aspects méthodologiques, sous la présidence de Kateřina Šimáčková, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

- **9h10 : La France face à la montée en puissance des obligations positives « systémiques »**

Alexandre Palanco : Maître de conférences en droit public à l'Institut catholique de Lyon.
Discutant : Nicolas Regis, Conseiller référendaire à la Cour de cassation.

Pause-café

- **10h20 : La réception française des standards probatoires européens**

Edoardo Stoppioni, Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg.
Discutant : Laure Milano, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier.

- **11h : L'appropriation par le législateur de la qualité normative au sens de la Convention européenne des droits de l'homme**

Pierre-Yves Gahdoun, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier.
Discutant : Aurélie Bretonneau, Conseillère d'Etat.

PROGRAMME

5e JOURNÉE D'ÉTUDE PAUL TAVERNIER

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026

14h00 - 18h00 Session de l'après-midi

Les aspects substantiels, sous la présidence d'Emmanuel Decaux, Président de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme

- **14h : La conformité des théories jurisprudentielles administratives aux droits fondamentaux**

Marion Ubaud-Bergeron, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier.
Discutant : Gilles Pellisier, Maître des requêtes au Conseil d'État.

- **14h40 : Liberté d'expression et climat de conflictualité démocratique**

Anna Tamion, Docteure en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, qualifiée par le Conseil national des Universités.
Discutant : Thomas Dumortier, Conseiller juridique à la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

- **15h20 : La vulnérabilité des victimes de violences sexuelles comme catégorie structurante du contentieux concernant la France**

Anna Glazewski, Maître de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg.
Discutant : Laure Bouvier, Substituée du procureur de la République, Tribunal judiciaire de Montpellier

Pause

Table ronde sur le rôle de la CEDH dans les stratégies de défense des droits et libertés et à la réceptivité des juges aux moyens d'inconventionnalité, sous la présidence de Katarzyna Blay-Grabarczyk, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Montpellier

- **16h30 :** Avec la participation de Valérie Quemener, Présidente du Tribunal administratif de Montpellier ; Nicolas Gallon, Avocat au Barreau de Montpellier et Grégory Thuan Dit Dieudonné, Avocat au barreau de Strasbourg.

18h00 Clôture de la journée